

# Projet : Piscine

Vous avez pour projet de construire une piscine ? Ce guide va vous aider à compléter votre dossier et vous fournir différents conseils et informations utiles.

## Réglementation pour la construction d'une piscine

Votre piscine a une surface de bassin de :

- Moins de 10 m<sup>2</sup> → Aucune formalité
- De 10 à 100 m<sup>2</sup> et si la couverture éventuelle fait moins de 1,80 m de hauteur → Déclaration préalable
- Au-delà de 100 m<sup>2</sup> → Permis de construire



### Pièces à fournir :

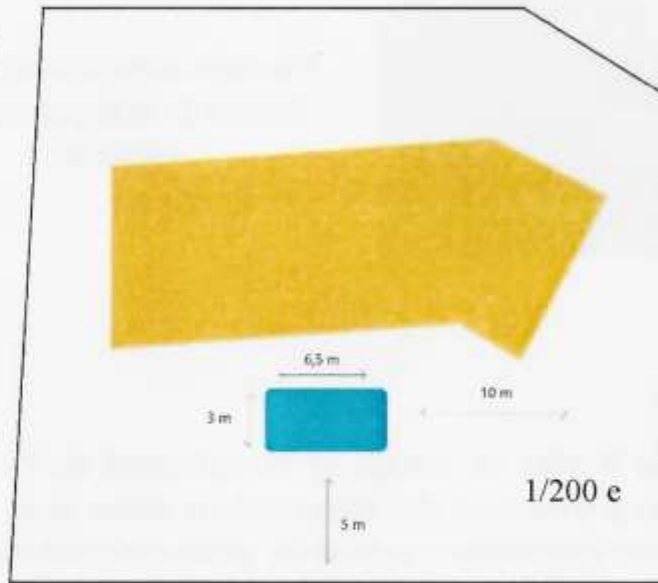
- Cerfa n° 13404\*06 pour déclaration préalable
- Plan de situation
- Plan de masse côté dans les 3 dimensions
- Plan de coupe du terrain avec la piscine
- Notice description du projet (matériaux)
- Document graphique permettant d'apprécier le projet dans l'environnement
- Photographie situant le terrain dans l'environnement proche
- Photographie situant le terrain dans le paysage lointain

3  
exemplaires  
à déposer  
en mairie

### Exemples de plans :

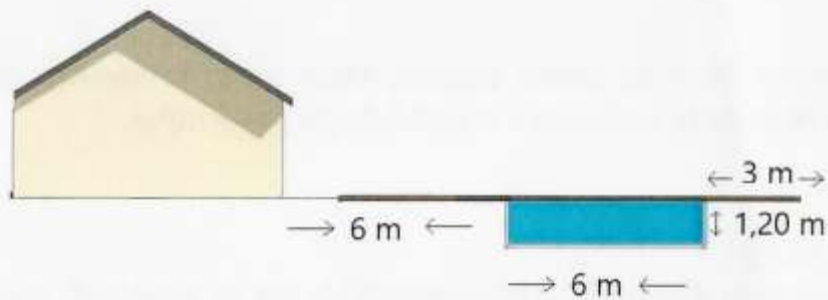
Plan de situation





**Plan de masse avec  
échelle de précisée, toutes  
les limites de propriété,  
accès et réseaux**

### Plan de coupe



Echelle : 1/200 e

**Photographie situant le  
terrain dans  
l'environnement proche**





**Photographie situant le terrain dans le paysage lointain**

**Conseils :**

Vous pouvez consulter en mairie le plan de zonage et le règlement du P.L.U applicable à votre parcelle. Vous y trouverez des informations utiles pour la réalisation de votre projet (type de construction autorisée, distances minimum par rapport aux limites séparatives et voies publiques etc...). Bien vous renseigner en amont peut vous éviter un incomplet voir un refus.

**Taxes :**

Suite à la construction de votre piscine, vous serez redevable de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive.

**Délais d'instruction :**

Le délai d'instruction d'une déclaration préalable est de 1 mois. Si la parcelle se situe en site protégé ou si votre piscine requiert un permis de construire, le délai est de 2 mois.

9 place de la Bouverie  
BP 63  
42190 CHARLIEU

  
Charlieu-Belmont  
COMMUNAUTE